

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : SOULIE C.

Procurations : GALZY Isabelle à FOREZ Daniel / GROUSSET Emilie à BOUTES Francis

Secrétaire de séance : LOPEZ Chantal

06/2022 - Attribution d'une subvention - Syndicat du terroir de Pézenas

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention émanant du syndicat du terroir de Pézenas pour un montant de 200 € (Deux cent Euro).

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à attribuer l'aide financière d'un montant de 200 € (Deux cent Euro) au syndicat du terroir de Pézenas.

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2022 de la commune

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire
BOUTES Francis